

Face à la situation politique et sociale actuelle

Le groupe à l'initiative de l'Accord social pour l'amnistie et l'autodétermination, né en avril 2022 et qui regroupe les 33 signataires ci-dessous, veut faire part des réflexions suivantes face à la conjoncture politique actuelle, qui découle des résultats électoraux du 23 juillet 2023.

1- La revendication démocratique de base de la fin de la répression et de la résolution du conflit – synthétisée par la double demande d'amnistie et d'autodétermination – a un soutien social structurel, stable et permanent, au sein de la société catalane.

2- La revendication d'amnistie renvoie, quotidiennement, à la plus stricte réalité pénale, judiciaire et répressive, étant donné que 500 personnes sont encore en attente de jugement – certaines d'entre elles avec des réquisitoires lourds de peines d'emprisonnement à leur rencontre – comme conséquence de la répression déchaînée à partir du 1er octobre 2017. Les faits dont nous avons pris connaissance cette dernière semaine, le mettent en évidence catégoriquement. Nous avons vu comment la *Fiscalia* [bureau du procureur] demandait à réactiver l'euroordre* contre le président Carles Puigdemont et contre l'ex-*conseller* Toni Comín ; comment était prolongée jusqu'au mois de janvier l'enquête sur les manifestations d'octobre 2017 par l'*Audencia Nacional* [Cour de justice nationale] ; comment était donné l'ordre d'emprisonnement de Dani Gallardo ; comment trois jeunes devaient faire face à des peines de 14, 7 et 3 ans de prison face à l'*Audencia* de Barcelone ; ou comme on a découvert un nouvel infiltré au sein de mouvements sociaux – le quatrième découvert en un an au sein des organisations démocratiques.

La revendication d'autodétermination, comme celle d'amnistie, garde toujours le même soutien social en dehors des péripéties et des contingences de chaque instant. Le CEO [institut de sondages espagnol] évaluait à nouveau, le mois d'avril dernier, à 77 % le soutien au référendum comme mécanisme de résolution démocratique du conflit. En ce sens, il faut rappeler ce qui a été signé par le président Pedro Sánchez en décembre 2018, lors de la réunion bilatérale entre l'État et la Generalitat, réunion dont est issue la dénommée Déclaration de Pedralbes : « L'objectif sera la recherche de réponses politiques qui rencontrent un vaste soutien de la société catalane. » En janvier 2020, le PSOE signait un accord où il s'engageait à la déjudiciarisation et à soumettre à « validation démocratique à travers la consultation des citoyens de Catalogne » tout accord sur le futur de notre pays. Aucune réponse politique démocratique autre que le référendum et l'autodétermination qui disposerait d'un soutien social majoritaire ne sera trouvée. Qu'ils aillent trouver une proposition autre de résolution politique qui recueillerait 80 % du soutien civique, social et populaire.

4- Dans le même sens, plus de 200 entités politiques, socio-économiques, syndicales et culturelles sont déjà signataires de l'Accord social pour l'amnistie et l'autodétermination. On y trouve des organisations de référence dans tous les domaines. Depuis celles du patronat (CECOT, FemCat ou la Chambre de commerce de Barcelone) jusqu'à Òmnium Cultural, CATESCO, Debat Constituent ou la Coordination d'associations pour la langue (CAL) ; de l'Union des agriculteurs à la CGT, en passant par l'IAC, la COS ou l'intersyndicale CSC ; de la Fédération des Ateneus de Catalogne et la Confédération d'Associations de voisins et voisines (CONFAVC) ou la XES (Réseau d'économie solidaire) et la Confédération catalane des coopératives, qui rassemble tout le mouvement coopératif du pays ; du Syndicat des locataires au

* Mandat d'arrêt européen.

Conseil national de la jeunesse de Catalogne et jusqu'à la CAB (Conseil d'associations de Barcelone) ; de Dones a Dones (Des femmes aux femmes) à la Xarxa Feminista (Réseau féministe) jusqu' à l'Observatoire contre l'homophobie ; de l'Institut des droits humains de Catalogne (IDHC) au Centre Iridia, le CIEMEN ; de la Fédération catalane de scoutisme et de guides au Centre excursionniste de Catalogne (CEC). Il faut mentionner spécialement le soutien explicite, avec une communication et une réflexion propres rendues publiques en octobre 2022, de toutes les universités publiques catalanes, regroupées dans l'ACUP.

5- Vu le récent cycle électoral, nous voulons rappeler, dans la conjoncture spéciale actuelle, que les organisations politiques suivantes sont signataires de l'accord pratiquement dès le début : ERC, Junts, CUP, PDECat, Democrates, EUiA, Comunistes de Catalunya, MES, Aran Amassa, Poble Lliure, Procès Constituent, Anticapitalistes, parmi d'autres. Et que nous comptons sur l'incalculable soutien et adhésion de l'AMI (Association des municipalités pour l'indépendance), avec 792 mairies adhérentes.

6- Depuis neuf mois, l'Accord social impulse aussi l'Accord municipal pour l'amnistie et l'autodétermination. À l'heure actuelle, 300 municipalités l'ont déjà ratifié par un vote démocratique en assemblée municipale, incluses celles de Barcelone et de Gérone.

Ce groupe de travail continue à œuvrer tous les jours, patiemment, pour pouvoir, avant décembre 2023, comptabiliser un total de 800 mairies, qui représenteraient 85 % des conseils municipaux du pays et que, aux côtés du plus grand nombre d'entités du tissu associatif du pays qui constituent la part la plus dynamique et active de la société catalane, ils fassent de l'Accord social pour l'amnistie et l'autodétermination un instrument utile pour toutes et tous.

7- Enfin, [nous voulons] communiquer sur le fait que nous avons transmis ces mêmes réflexions aux principaux acteurs sociaux et politiques et que nous sommes à disposition de la société catalane pour tout ce qui sera nécessaire et pour tout ce que nous pourrions apporter.

Nous ajoutons également la réflexion collective, que nous avons rendue publique le 14 avril 2023 lors du sommet franco-espagnol de Barcelone, qui nous semble toujours d'actualité :

<https://www.amnistiaiautodeterminacio.cat/2023/07/28/ni-punt-ni-final/>

Barcelone, le 28 juillet 2023

Groupe promoteur de l'Accord social pour l'amnistie et l'autodétermination

Anna Sallés, Albert Carné, Albert Noguera, Aziz Baha, Bernat Joan, Bernat Sorinas, Carme Forcadell, Carme Salvador, David Fernández, Eduard Lucas, Enric Canet, Guillem Agulló, Ivan Miró, Jaime Pastor, Joaquim Forn, Júlia Petit, Laura Gisbert, Marcel Vivet, Marina Geli, Marina Llansana, Maria Rodó, Mariona Lladonosa, Marta Molina, Marta Serra, Mireia Boya, Mònica Clua, Montse Santolino, Mostafà Shaim, Özgür Güneş Öztürk, Pep Riera, Pepe Beunza, Ricard Valentí, Tamara Carrasco